

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**
2024

CHAPITRE 1 - PRÉSENTATIONS

L'équipe du CRI Charleroi	2
Les instances	3
Les missions	4
Les zones d'actions des CRI	6
La zone d'action du CRI Charleroi	7

CHAPITRE 2 - NOS DÉPARTEMENTS ET LEURS ACTIONS

Les permanences de premier accueil	10
Le département juridique	11
Le département du parcours d'intégration	12
Le département de médiation sociale	14
Le département d'insertion socio-professionnelle	15
Le département de l'accompagnement des initiatives locales d'intégration	18
Le département du plan local d'intégration	19
Le département de formation continuée certificative de formateurs et formatrices en français langue étrangère	21
Le département formations-sensibilisations	22
Le département service de documentation	24
Le département communication	24
Le département administratif et logistique	24
Le comité de direction	24

CHAPITRE 3 - NOS PERSPECTIVES 2025

Les services aux personnes	28
Les services aux opérateurs et au tout public	29

CHAPITRE 4 - LES MOTS

Le mot du président	34
Le mot du vice-président	36

CHAPITRE 5 - REVUE DE PRESSE

42

LE MOT DU DIRECTEUR

En 2024, dans un contexte de recomposition politique et de pression croissante sur les acteurs de terrain, le CRI Charleroi réaffirme avec force sa vocation première : agir pour une société inclusive, solidaire et respectueuse des droits fondamentaux. Face à des injonctions parfois contradictoires, entre exigences administratives croissantes et réalités humaines complexes, nous avons fait le choix clair de défendre la liberté pédagogique et la solidarité associative.

Notre action s'est déployée tout au long de l'année autour de cette conviction forte que l'intégration ne peut se décréter. Elle se construit patiemment, dans la confiance, la concertation et le respect de la dignité de chacun. Cela suppose de reconnaître les opérateurs de terrain dans leur expertise, de leur laisser la capacité de choisir les moyens humains et pédagogiques les plus adaptés, et de limiter les logiques de contrôle qui fragilisent au lieu de soutenir.

Ainsi, nous avons veillé à consolider le rôle émancipateur du Parcours d'intégration des personnes étrangères en accompagnant notamment dans des démarches d'accès à la nationalité belge, en offrant un service d'accompagnement social de qualité et en proposant de nouvelles formations les plus accessibles possibles.

Nous avons veillé à œuvrer pour que les activités pédagogiques riches de sens et les projets interculturels soient pleinement reconnus et valorisés. Nous avons contrecarré ainsi les tentatives d'imposer des modèles figés d'apprentissage, appelant à des pédagogies collaboratives, centrées sur les besoins réels des apprenant·es et sur les compétences des professionnel·les.

Dans le même esprit, nous avons soutenu des critères de qualification plus inclusifs, afin de ne pas exclure, par simple rigidité administrative, des personnes. Parce qu'un secteur fort, c'est un secteur reconnu dans sa richesse humaine, soutenu dans ses besoins de formation, et respecté dans ses choix.

Enfin, nous avons poursuivi notre mission d'alerte contre les politiques discriminatoires, contre les discours de haine, mais aussi pour la reconnaissance

pleine et entière du travail accompli chaque jour dans l'ombre par les opérateurs ILL, pour le renforcement de l'attractivité du secteur, pour la justice, la solidarité et la démocratie.

Ce rapport d'activités est d'une certaine manière le reflet de ces engagements. Il est aussi un hommage à toutes celles et ceux qui, sur le terrain, refusent le repli, les raccourcis simplistes et l'inaction. Le CRI Charleroi continuera, avec ses partenaires, à se mobiliser sans relâche pour faire de l'intégration une réalité vivante, fondée sur le respect mutuel, l'égalité, la solidarité et l'espoir d'un monde plus juste.

Fabrice CIACCIA

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'F' followed by the name 'Fabrice Ciaccia' written in a similar cursive style.

CHAPITRE

1

PRÉSENTATIONS

L'ÉQUIPE DU CRI CHARLEROI

Lamya BEN SIDI KHIR, Laurence BERTINCHAMPS, Mourad BOUCIF, Pauline CABOT, Fabrice CIACCIA, Lucien CITERETSE, Adeline CONTIN, Marie COTE-PALACIOS, Mireille D'HAEYER, Ionela DEMOLIN, Patricia DE SIMONE, Laura DIEPENDAELE, Wivine DREZE, Cindy DUMONT, Angelica FERULLO, Ferial FODIL, Laurence FROMONT, Chiara GIACOMETTI, Silvia GRIGOROVA, Sophie HENDRICKX, Audrine ISHIMWE, Christian JONIK, Nadia LAASAL, Maxim LOPEZ, Kadiatou MARE, Laurence MAUFROID, Armel MUNSONGO, Patricia PAWLINSKI, Sarah POWELL, Lucia QUALIZZA, Geneviève ROCHEZ, Sabrina SCARINGI, Iris SILVA, Laura SIMONELLI, Bruno VIDIC, Philippe VOLRAL et Tatiana VYSOCHINA



LES INSTANCES

LE BUREAU

BANGISA Gaëtan : Président

PERES Rudy : Vice-Président

DESCHAMPS Emelyne

MONARD Alicia

TOURNOY Thierry (invité)

L'ORGANE D'ADMINISTRATION

AJDAIN Nadia - Fédération Générale du Travail de Belgique

AKTAS Ayse - Province de Hainaut

AUGELLO Gianfranco - Ville de Fontaine-l'Évêque

AZIZ Mohamed - ASBL Espace Medina Set

BANGISA Gaëtan - Ville de Charleroi

BIRON Marcel - Ville de Châtelet

BOUKARFA Sabrina - Confédération des Syndicats Chrétiens

CACCIATORE Mélina - Ville de Fleurus

CAUCHIE Martine - Commune de Pont-à-Celles

CAZZETTA Maria - Ville de Charleroi

CEM Ozden - Centre Culturel Alevi du Grand Charleroi

DESCHAMPS Emelyne - Mission Régionale pour l'Insertion et l'Emploi à Charleroi

DONCKERS Isabelle - Accueil et Promotion des Immigrés

MONARD Alicia - Ville de Charleroi

NIZAM Ozcan - Commune de Farciennes

PAUL David - Centre d'Action Laïque de Charleroi

PERES Rudy - Mouvement Ouvrier Chrétien

TOURNOY Thierry - Formation pour l'Université Ouverte de Charleroi

WAREGNE Jannick - Commune d'Aiseau Presles

LES MISSIONS

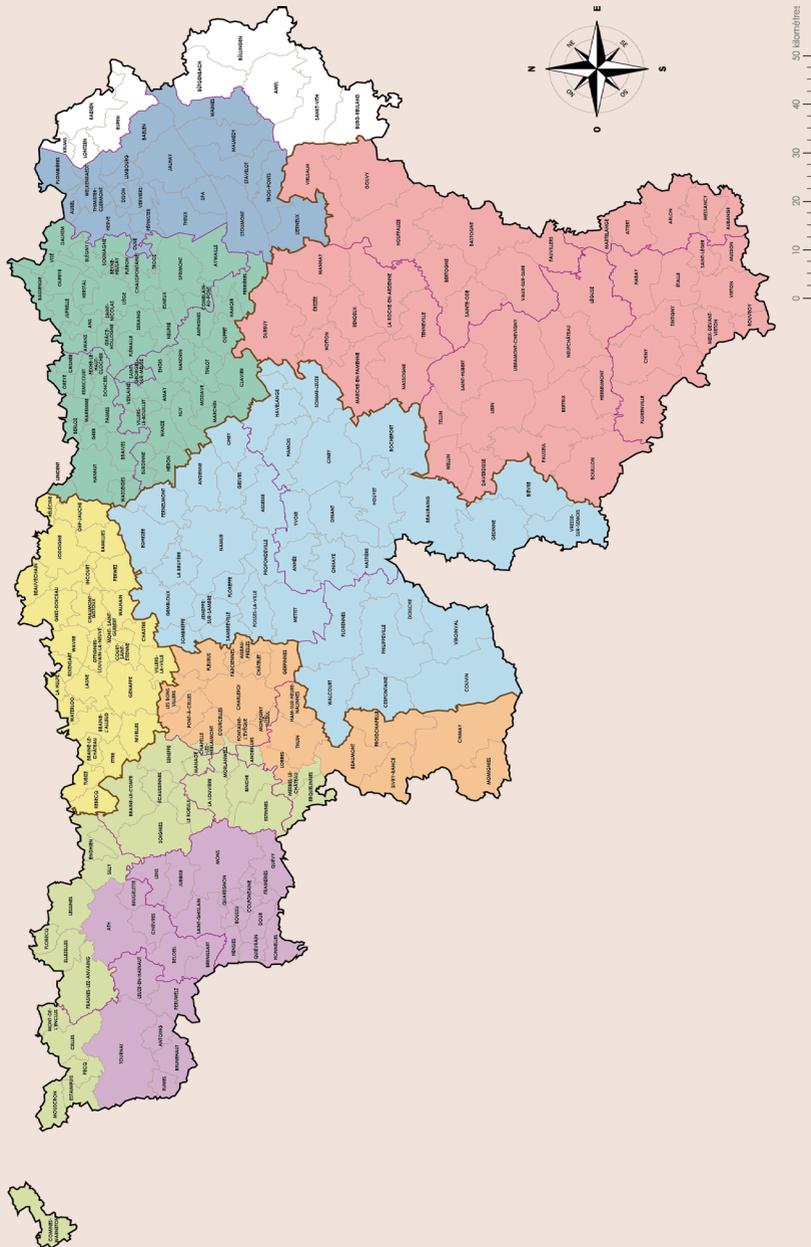
Notre Centre Régional d'Intégration de Charleroi est une asbl active depuis 1997. Ses différentes missions, définies par un décret de la Région Wallonne relatif à l'intégration des personnes étrangères sont :

- 1° Développer, mettre en œuvre et organiser le parcours d'intégration des primo-arrivants ;
- 2° Accompagner les initiatives locales d'intégration des personnes étrangères, organiser des plateformes et coordonner des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration ;
- 3° Encourager la participation sociale, économique et politique des personnes étrangères et les échanges interculturels ;
- 4° Coordonner des activités d'intégration dans leur ressort territorial ;
- 5° Contribuer à l'insertion sociale et socioprofessionnelle des personnes étrangères en assurant la complémentarité avec les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle existants ;
- 6° Former et sensibiliser les intervenants interagissant directement ou indirectement avec des personnes étrangères aux enjeux liés à leur intégration ;
- 7° Fournir à l'observatoire des données statistiques anonymes sur le plan local ;
- 8° Se concerter avec les autres centres d'intégration afin de mener des politiques cohérentes sur tout le territoire de la région de langue française.

Vous l'aurez compris, la préoccupation première du CRI de Charleroi est de tout mettre en œuvre afin de faciliter l'intégration de ses bénéficiaires. Bien entendu, il s'agit d'un travail sur plusieurs niveaux ainsi qu'avec de nombreuses collaborations.



LES ZONES D' ACTIONS DES CRI



LA ZONE D' ACTION DU CRI CHARLEROI

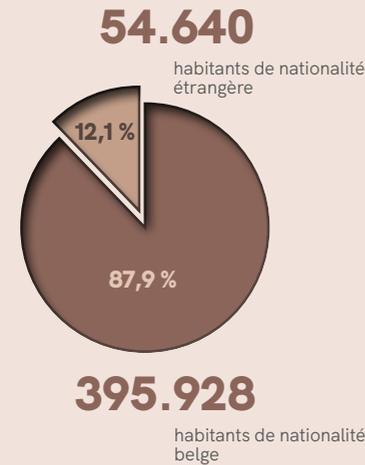
19 COMMUNES

115 SECTIONS
ANCIENNES COMMUNES

450.568 habitants

54.640 étrangers

Aiseau-Presles	10.903	1.211	11,11%
Beaumont	7.166	292	4,10%
Charleroi	203.785	32.367	15,88%
Châtelet	35.512	5.030	14,16%
Chimay	9.716	455	4,68%
Courcelles	31.299	3.353	10,71%
Farciennes	11.335	1.819	16,42%
Fleurus	22.832	2.640	11,56%
Fontaine-l'Évêque	18.041	2.242	12,50%
Froidchappelle	4.053	140	3,45%
Gerpennes	12.831	740	5,77%
Ham-sur-Heure-Nalinnes	13.811	583	4,22%
Les Bons Villers	9.540	431	4,52%
Lobbes	5.919	220	3,72%
Momignies	5.296	314	5,93%
Montigny-le-Tilleul	10.116	692	6,84%
Pont-à-Celles	17.549	972	5,54%
Sivry-Rance	4.858	171	3,52%
Thuin	14.922	716	4,80%



01/01/2024

CHAPITRE 2

NOS DÉPARTEMENTS ET LEURS ACTIONS

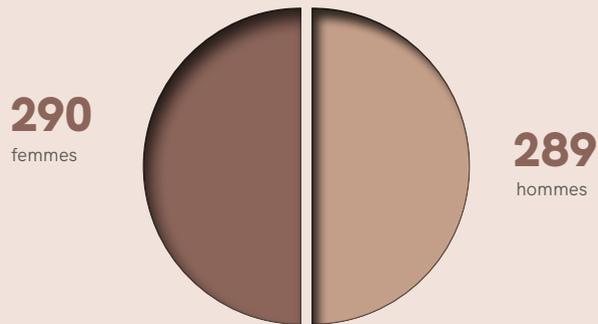
LES SERVICES AUX PERSONNES

LES PERMANENCES DE PREMIER ACCUEIL

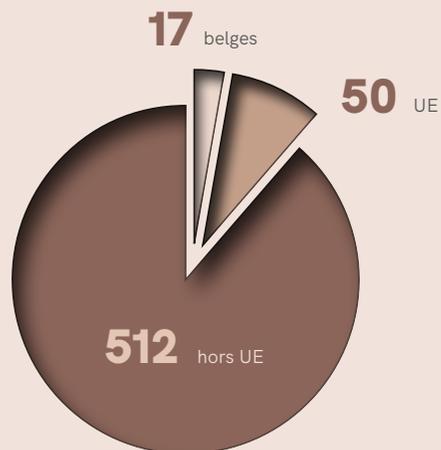
Ce service est venu se rajouter en supplément aux services aux personnes.

En effet, il arrive fréquemment que certains bénéficiaires se trouvent dans des situations devant être réglées rapidement. Nous mettons alors en place des PPA - Permanences de Premier Accueil. Ces dernières se déroulent 4 matins par semaine, pour toute personne étrangère ou d'origine étrangère quel que soit le statut. Cet entretien est immédiat et individuel. Il permet d'orienter la personne vers nos différents services ou vers un partenaire.

Fréquentation des PPA par genre **579**



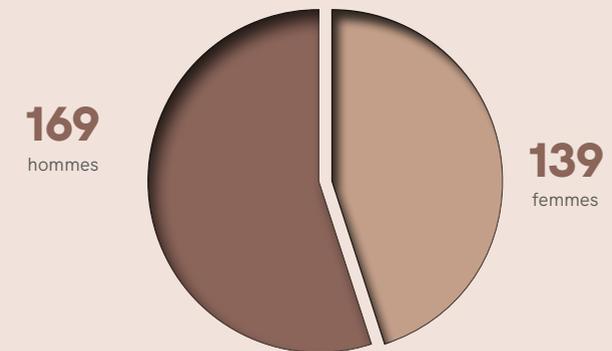
Fréquentation des PPA par nationalité



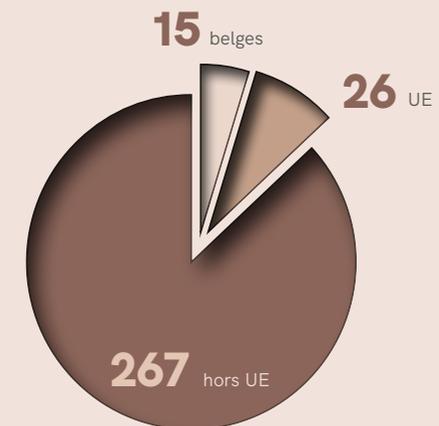
LE DÉPARTEMENT JURIDIQUE

Ce département offre des permanences de 1^{ère} ligne aux personnes étrangères ou d'origine étrangère. Cela leur permet d'obtenir en direct des informations juridiques en matière de droit des étrangers. Ces thématiques abordent entre autres les visas, les titres de séjour, le regroupement familial, la régularisation, les droits sociaux, le permis de travail, l'asile et la protection subsidiaire, les MENA (Mineurs Etrangers Non Accompagnés), l'obtention de la nationalité belge, le droit international privé, ...

Fréquentation des permanences par genre **308**



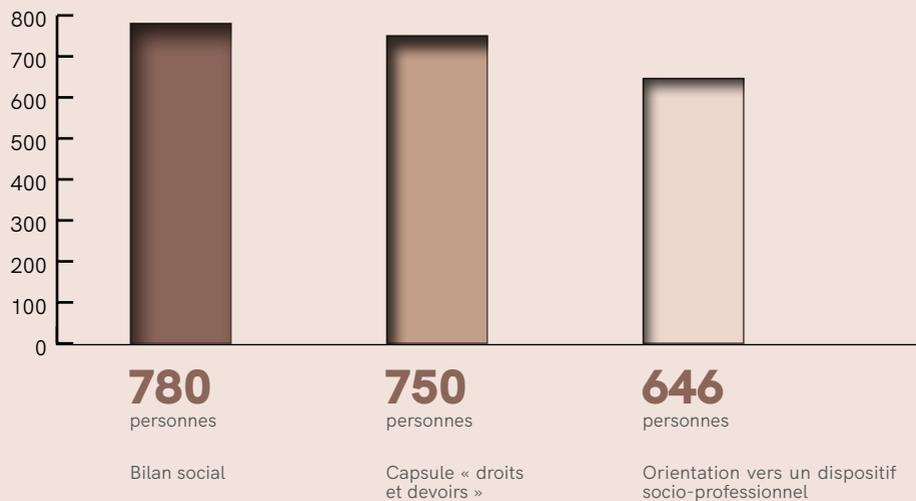
Fréquentation des permanences par nationalité



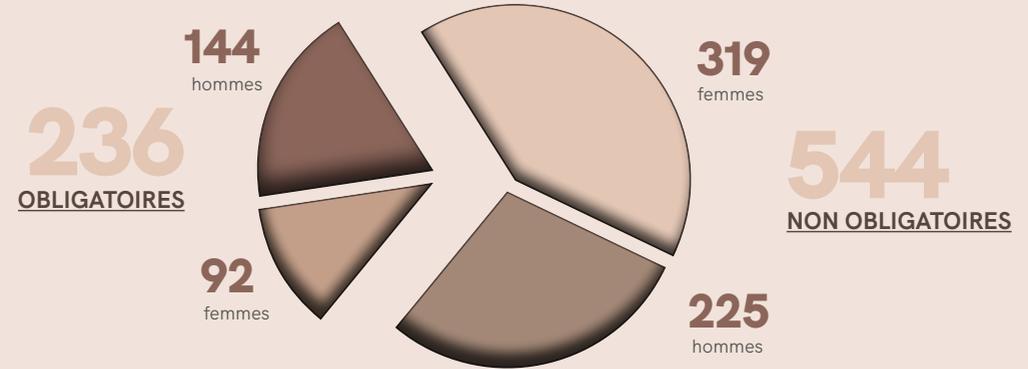
LE DÉPARTEMENT DU PARCOURS D'INTÉGRATION

Ce département met en place un parcours spécifique pour un public dit « obligatoire » mais également pour des personnes qui le suivent volontairement. Le parcours d'intégration se compose de plusieurs modules dont un bilan social (entretien individuel et personnalisé avec un travailleur social du CRIC) ainsi qu'une participation à une séance d'information « droits et devoirs » suivie d'une animation permettant d'aider à mieux comprendre le fonctionnement de la Belgique. Les bénéficiaires en demande peuvent également suivre une formation au français et/ou passer par une orientation socio-professionnelle.

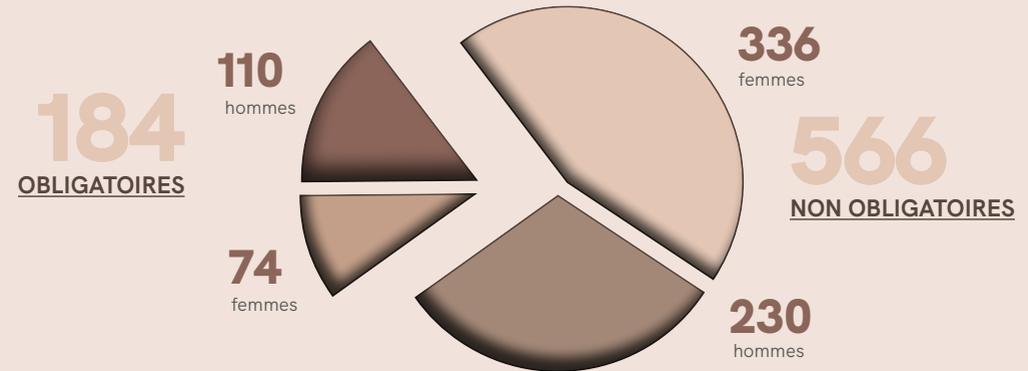
Fréquentation des différents modules du PI



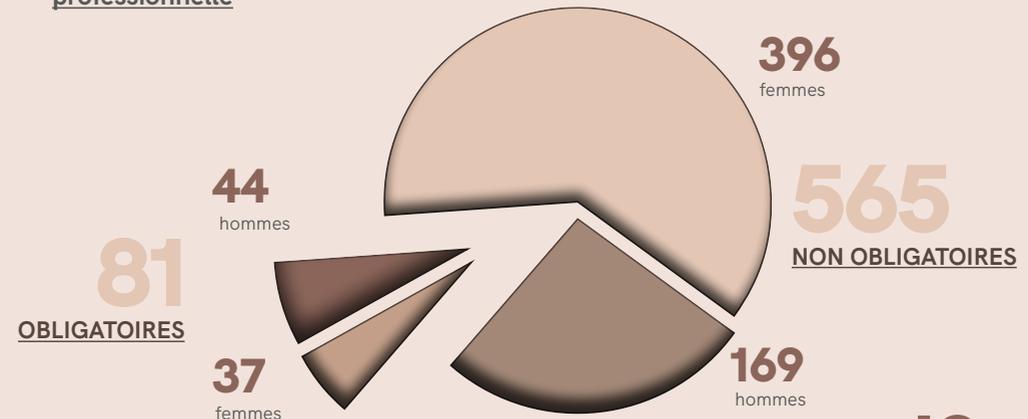
Fréquentation du bilan social



Fréquentation de la capsule « Droits et devoirs »



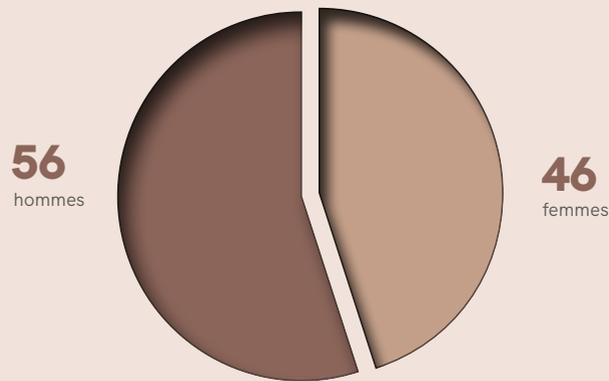
Fréquentation du module d'orientation vers un dispositif d'insertion socio-professionnelle



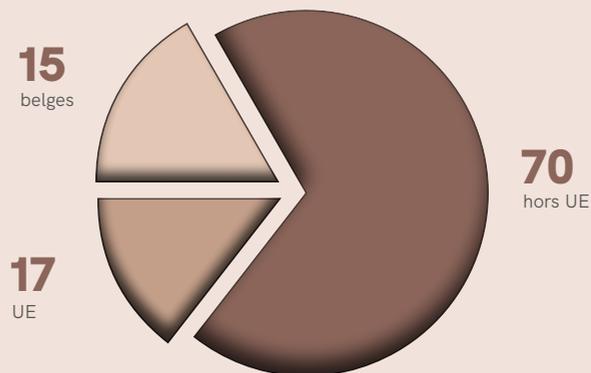
LE DÉPARTEMENT DE MÉDIATION SOCIALE

Il s'agit d'offrir un service complémentaire d'appui social et de médiation interculturelle à destination des publics étrangers établis sur notre territoire. Ce département met en œuvre un accompagnement complémentaire au parcours d'intégration qui permet de prendre du temps, avec la personne, pour travailler sur des difficultés qui gravitent autour de son intégration et l'impactent directement. Notre équipe s'appuie sur ses ressources internes et un travail externe avec les réseaux locaux.

Fréquentation du département par genre **102**



Fréquentation du département par nationalité



LE DÉPARTEMENT D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

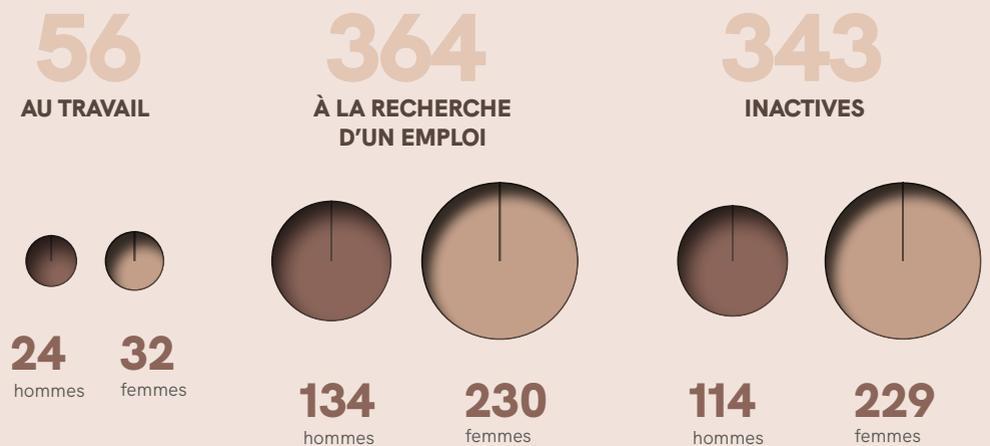
Ce département se mobilise pour les bénéficiaires qui sollicitent volontairement le CRIC dans le cadre d'un accompagnement professionnel. Ces bénéficiaires sont accompagnés et leurs acquis sont mis en avant. Notre équipe tient à être au plus près des besoins de ses usagers via 3 objectifs : soutenir et les outiller, détecter et lever les freins et les outiller/autonomiser pour arriver à leur émancipation.

Le département ISP est également actif en deuxième ligne (avec les professionnels de l'insertion socio professionnelle et les organisations concernées) pour mettre en œuvre le programme et les objectifs soutenus par le FSE (Fonds Social Européen).

Focus sur le 1^{er} forum des talents de la diversité

Ce forum a eu lieu le 30 mai et a permis aux usagers de notre centre de rencontrer des opérateurs à la recherche de compétences. Cela a favorisé un espace d'échanges et d'interactions directes entre les talents et les employeurs/partenaires souhaitant leur partager des opportunités (emploi, formation, débouchés, ...).

Situation professionnelle des bénéficiaires



Niveau d'études des bénéficiaires



Niveau de français des bénéficiaires



Résultats des demandes d'équivalence des diplômes des bénéficiaires



Moyens de transport des bénéficiaires



LES SERVICES AUX PROFESSIONNELS

LE DÉPARTEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES LOCALES D'INTÉGRATION

L'objectif de notre département vise à accompagner les associations dans la structuration, la construction, le suivi et l'évaluation de leurs projets. Ce département offre, entre autres, un appui pédagogique pour toute structure destinée au profit des personnes étrangères ou d'origine étrangère, une expertise spécifique (permettant de faciliter le dialogue avec une communauté, intégrer une dimension interculturelle, ...), une mise en réseau et une interface entre les associations et les pouvoirs publics actifs en matière d'intégration au niveau local (via notamment les Plans de Cohésion Sociale et le Plan Local d'Intégration).

En 2024, une trentaine de rencontres ont permis d'accompagner les structures suivantes : Accueil et Promotion au Service des Immigrés, Promotion Services, CIEP Charleroi-Thuin, CPAS de Charleroi - SAM, TEP Afrique, VCAF (Vie des Communautés Africaines de Hainaut), centre communautaire maison de quartier El Maujone, SIMA Service Insertion Intégration, Missions Actions, FADD (Formation Action Développement durable-solidarité), Réso asbl, ESMA - Carrefour des Cultures, Contre -Poing, FUNOC (Formation pour l'Université Ouverte de Charleroi) et UO (Université Ouverte de la fédération Wallonie Bruxelles).



LE DÉPARTEMENT DU PLAN LOCAL D'INTÉGRATION

Il s'agit d'un dispositif consacré au développement de la politique d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique de travail en réseau et s'articule autour de l'identification partagée de problématiques émergentes, de la définition d'objectifs à atteindre, d'actions et de partenariats basés sur la concertation. Il implique un travail de coordination associant tous les partenaires et appliquant le principe de la démocratie participative. Le but est de poursuivre le développement ou la consolidation des initiatives existantes, ainsi que l'opérationnalisation de nouvelles actions en prenant appui sur les constats de terrain relayés par les intervenants sociaux.

Les différents événements 2024 : action en opposition au centre fermé de Jumet, événements autour des élections régionales et communales, Femmes de mars (lutte pour les droits des femmes à Charleroi), le souk associatif (célébration de la diversité), la marche aux lumières en l'honneur des droits humains, ...



Focus sur les activités réalisées autour des élections communales et régionales 2024

Des événements au cours desquels les citoyens ont pu interpellier directement les candidats de différents partis sur des thématiques bien précises.

- ▶ 12 avril 2024 : débat politique relatif à la prise en charge et le bien-être des mineurs étrangers non-accompagnés.
- ▶ 2 octobre 2024 : apéro politique destiné à différentes matières :
 - Accueil et actions sociales ;
 - Égalité des chances ;
 - Citoyenneté ;
 - Intégration.



LE DÉPARTEMENT DE FORMATION CONTINUÉE CERTIFICATIVE DE FORMATEURS ET FORMATRICES EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

L'offre de cours de français langue étrangère (FLE) dans le secteur associatif a considérablement augmenté notamment avec l'instauration des parcours d'intégration. Afin d'offrir aux personnes primo-arrivantes des cours qui répondent au mieux à leurs besoins, nous mettons sur pied une formation de formateurs FLE. Les objectifs sont de professionnaliser le secteur, mutualiser les savoirs et savoir-faire et obtenir une reconnaissance institutionnelle.

Focus sur le colloque dédié aux techniques d'apprentissage du français

La mallette pédagogique intitulée « L'apprentissage de la langue française en contexte migratoire » a été créée afin de collecter des activités, des démarches et des outils commentés par et pour les formatrices et formateurs FLE. À cette occasion, le 15 mai 2024, a eu lieu le colloque qui a permis de présenter la mallette et de mettre en situation, via différents groupes, des modules repris dans les méthodes proposées lors des formations. À l'issue de ce colloque, chaque participant a pu repartir avec un exemplaire gratuit de la mallette.



À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

LE DÉPARTEMENT FORMATIONS-SENSIBILISATIONS

LES FORMATIONS

D'une part, ce département propose divers moments destinés aux professionnels agissant dans le secteur de l'intégration du public étranger (en vue d'enrichir, de compléter ou de professionnaliser les compétences). D'autre part, le département formations organise des sessions destinées aux bénéficiaires.

Différentes thématiques :

- Les formations à destination des professionnels : droit des étrangers, interculturalité, outil pédagogique, racisme-extrême droite, cycle « analyse critique de l'islam », cycle « crises et conflits internationaux », interculturalité et travail social, société multiculturelle et action collective, outil de communication, ...

70
PARTICIPATIONS

417
HEURES
DE FORMATION

- Les formations à destination des migrants : valorisation des compétences, CV et lettre de motivation, recherche d'emploi, préparation aux entretiens d'embauche, postuler et se préparer efficacement, ...

1.586
PERSONNES

LES SENSIBILISATIONS

Peu importe l'âge des personnes sensibilisées, le principe reste le même. Il est important de prendre conscience que nous avons tous des manières différentes de comprendre et d'interpréter la notion d'identité ainsi que ce qui nous entoure d'une manière générale. Il est alors intéressant de réfléchir sur son identité et ses propres représentations. Certes, nous sommes dissemblables sur certains points mais nous avons également des points communs dans certaines sphères. Une amélioration du « vivre ensemble » passe forcément par des temps de réflexions suivis d'échanges visant à s'entendre puis à se comprendre.

Ces moments sont destinés aux publics jeunes et adultes notamment les écoles (élèves de la maternelle au supérieur en passant par les primaires et les secondaires) mais aussi certaines administrations communales, des groupes de citoyens, ...

En 2024 :

1.118 personnes touchées par les **CINÉ-CLUBS**

437 personnes touchées par les **CINÉ-DÉBATS**

458 personnes touchées par les **ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES**

LES PRÉCIEUX SOUTIENS

LE DÉPARTEMENT SERVICE DE DOCUMENTATION reprend des ouvrages traitant des thèmes inhérents aux objectifs du CRIC (formations, droit d'asile, intégration, racisme, statistiques, droits des femmes, ...) et propose également des expositions et petits-déjeuners permettant de mettre en lumière des outils propres aux champs d'action du CRIC.

LE DÉPARTEMENT COMMUNICATION agit sur la promotion d'événements, rédaction d'articles sur le site Web, mise à jour des réseaux sociaux, logistique des webinaires et autres événements virtuels, illustrations, ... sont des exemples des nombreuses facettes du département communication. L'objectif est de faire de ce département, non seulement un soutien aux autres départements mais aussi de pouvoir créer ses projets de communication.

LE DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE fonctionne avec un secrétariat général pour la gestion des courriers, la mise à jour de bases de données, la rédaction de conventions, ... L'accueil et la logistique du CRIC sont assurés par une équipe dynamique.

LE COMITÉ DE DIRECTION rassemble le directeur, les 2 coordinatrices et le coordinateur. Forts de leurs expériences respectives, le personnel peut compter sur leurs conseils et leur encadrement humain.

En dehors de ce comité de direction, 2 assistantes travaillent pour les aspects institutionnels ainsi que la gestion des ressources humaines.

LES PLATEFORMES

Dans le cadre du Décret Intégration, le CRIC développe plusieurs plateformes conçues comme des outils collaboratifs et pédagogiques, au service des associations engagées dans l'accompagnement des personnes en parcours d'intégration. Ces espaces ont pour vocation de soutenir les pratiques de terrain, de partager les actualités du secteur, et de nourrir une réflexion collective sur les contenus transmis aux publics concernés.

Les plateformes thématiques - « citoyenneté », « alpha-FLE », « interculturalité » et « sociojuridique » - sont pensées comme des lieux d'échange et de co-construction. Elles favorisent les rencontres entre professionnel·les et bénévoles afin de renforcer les compétences de chacun·e et d'enrichir les démarches mises en œuvre dans l'accueil et l'inclusion des personnes étrangères.

Une dernière plateforme, nommée « Interplateforme », a vu le jour avec l'objectif de décloisonner les approches, encourager les croisements entre disciplines et pratiques, et stimuler la transversalité des actions au niveau local. Elle permet d'élargir les horizons, de faire circuler les idées et de construire ensemble une vision plus globale et cohérente de l'intégration.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan local d'Intégration, le CRIC s'implique activement dans d'autres plateformes initiées par des collectifs. Ces espaces participatifs renforcent la dynamique démocratique et l'engagement des acteurs locaux autour de thématiques essentielles telles que les droits des femmes, la lutte contre le racisme, les alternatives aux centres fermés ou encore les enjeux de droits et de démocratie, notamment au sein du collectif Village de la Démocratie.

Ces démarches s'inscrivent pleinement dans une perspective où les savoirs d'expérience et les pratiques professionnelles se rencontrent pour construire des actions collectives, émancipatrices et solidaires.

CHAPITRE

3

NOS PERSPECTIVES 2025

Voici ce que nous prévoyons pour l'année 2025. Nos combats, nos actions, nos priorités, ... N'hésitez pas à nous suivre par ici → www.cricharleroi.be

LES SERVICES AUX PERSONNES

La mise à l'honneur/en lumière de nos publics

- Le Forum des talents de la diversité (révélateur de compétences variées et atypiques) ;
- Du soutien aux pairs-intégrants (pour un accompagnement ancré dans l'expérience vécue) ;
- Un focus sur les compétences multilingues (atouts précieux pour un monde globalisé).

Continuer à soutenir l'intégrité de chacun via

- Un Parcours d'Intégration émancipateur ;
- La levée des freins sociaux ;
- L'accès à la connaissance et l'exercice des droits individuels ;
- Les intermédiations gagnant-gagnant pour que chacun trouve et occupe sa juste place dans une société inclusive et équitable.

Tisser des alliances avec les forces vives du territoire grâce à :

- Des partenariats dans des dispositifs multiopérateurs ;
- Une implication dans les projets Territoires Zéro Chômeur ;
- Une collaboration avec des avocats spécialisés, des ILI, des services complémentaires ;
- Une collaboration avec les services communaux ;

- Un appui aux services population/étrangers et égalité des chances ;
- Une coopération avec les PCS (Plans de Cohésion Sociale) et CPAS ;
- La délocalisation de nos services pour des prestations spécifiques accessibles et territorialisées.

Des solutions innovantes et structurelles

- Le guichet unique d'accueil et d'accompagnement ;
- Le Pacte de la Diversité avec les entreprises carolos ;
- Des recrutements ciblés en circuit court, notamment pour le secteur des maisons de repos, un levier de cohésion sociale.

LES SERVICES AUX OPÉRATEURS ET AU TOUT PUBLIC

Renforcement des droits des femmes : Le CRIC poursuit son engagement aux côtés du Collectif Femmes de Mars, en soutenant et développant des projets favorisant l'égalité et l'émancipation.

Sensibilisation et éducation : À travers des ateliers et animations réflexifs en milieu scolaire, le CRIC continue de collaborer avec les directions, le corps enseignant et les élèves, en partenariat avec des acteurs clés tels que le Centre EnerJ et le GRAIR.

Soutien aux initiatives locales : Dans le cadre du nouveau décret Intégration, le CRIC intensifie son accompagnement des Initiatives Locales d'Accompagnement, contribuant ainsi à une meilleure inclusion des publics concernés.

Appui aux associations partenaires : Le CRIC renforce son soutien aux structures œuvrant dans les domaines de la citoyenneté, du FLE, du socio-juridique et de l'interculturalité, tout en favorisant des synergies grâce à l'inter-plateformes.

Formations adaptées et accessibles : Répondant aux besoins des professionnels et des publics migrants, le CRIC développe des formations adaptées, facilitant la réflexion, l'acquisition d'outils et l'insertion socio-professionnelle.

Interculturalité et services publics : En sensibilisant les administrations publiques, les entreprises et le secteur de la santé, le CRIC participe à la construction d'une société plus inclusive et interculturelle.

Nouvelles dynamiques culturelles : À travers ses ciné-clubs et avant-premières en collaboration avec Quai10, le CRIC favorise la réflexion et l'échange autour de thématiques sociétales, en présence des réalisateurs.

Lutte contre les discriminations et le racisme : Engagé dans la PF de lutte contre le racisme 2103, le CRIC mobilise la jeunesse et agit avec le réseau local pour combattre toutes formes d'exclusion et d'injustice.

Défense des droits humains : En partenariat avec Amnesty International et d'autres acteurs locaux, le CRIC mène des actions comme le Marathon des lettres et la Marche aux lumières pour sensibiliser et mobiliser autour des droits fondamentaux.

Encouragement des nouvelles initiatives associatives : Le CRIC favorise la diversité et l'émergence de nouveaux projets associatifs, encourageant ainsi les rencontres et les défis collectifs.



CHAPITRE

4

LES MOTS

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Être différent n'est ni une bonne ni une mauvaise chose. Cela signifie simplement que vous êtes suffisamment courageux pour être vous-même » Albert Camus

Être différent, c'est avoir le courage d'être soi-même et au CRICCharleroi, cette différence est une force. Une force incarnée par l'ensemble des travailleurs.

Dans un monde où la conformité rassure et où l'uniformité est souvent érigée en norme, le CRICCharleroi fait le pari audacieux de la différence. Pas celle qui isole, qui divise, qui exclut. Mais celle qui libère, qui unit, qui enrichit.

Ce que je constate en tant que président et qui distingue peut-être le CRIC d'autres structures, ce n'est pas ce qui se fait mais plutôt comment les choses se font.

Ici, l'accueil n'est pas une procédure administrative, c'est une rencontre humaine. L'intégration n'est pas un parcours à sens unique, c'est un dialogue. Chaque action menée, chaque projet porté, chaque voix entendue au sein du CRIC est nourrie par une conviction profonde : la dignité humaine ne connaît pas de frontière.

Le CRICCharleroi dessine des chemins de coexistence. Là où certains cataloguent les individus par origine ou statut, le CRIC les regarde comme porteurs d'histoires. Le CRICCharleroi mobilise les talents et préserve l'espoir.

Là où l'on parle souvent d'intégration comme d'un défi, nous la vivons, ici, comme une opportunité de réinventer le vivre-ensemble.

Ce qui fait du CRIC une association pas comme les autres, c'est sa manière d'agir avec le cœur. C'est son refus de céder à la facilité du repli, sa volonté de maintenir ouvertes les portes du dialogue, de la compréhension et de la solidarité. C'est son courage de faire entendre une voix humaniste là où l'exclusion cherche à dominer.

Au CRICCharleroi, nous croyons que la différence n'est pas un obstacle, mais

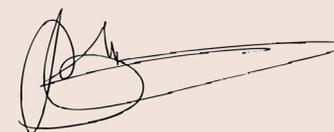
une richesse. À travers les formations, les animations et les accompagnements, nous ne cherchons pas à faire entrer chacun dans un moule, mais à donner à chacun le courage d'être pleinement soi-même. Les actions visent à valoriser les identités et à construire une société inclusive, où chacun trouve sa place.

Car ici, à Charleroi, nous croyons qu'être soi-même ne doit jamais être un luxe réservé à quelques-uns. Être soi-même, avec sa culture, sa langue, sa foi, son passé et son avenir, est un droit inaliénable. Et le CRICCharleroi s'engage chaque jour à faire en sorte que ce droit soit respecté, reconnu et célébré.

En ces temps troublés, le CRICCharleroi continue inlassablement, patiemment, humainement de travailler. Il est cette main tendue, cette oreille attentive, ce pas en avant quand tout pousse à reculer.

C'est cela, être différent. C'est cela, être le CRICCharleroi et je suis fier d'en être le président.

Gaëtan BANGISA



LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

L'Héritage de la Sécurité Sociale Face aux Menaces Modernes

Le 28 décembre 1944¹, en pleine bataille des Ardennes, l'arrêté-loi sur la sécurité sociale, élaboré par Achille Van Acker, alors ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, et son équipe, est signé par le Régent. Ce jour-là, le modèle de la sécurité sociale belge voit le jour. Il a célébré ses 80 ans le 28 décembre 2024.

Un peu plus d'un mois plus tard, le gouvernement « Arizona » prête serment, annonçant des perturbations sociales à l'horizon. L'Arizona prévoit d'économiser vingt-deux milliards d'euros, promettant un désert pour les droits des migrants et tous ceux qui n'appartiennent pas au 1% des plus riches.

Selon Céline Vanderstrappen, chargée de recherche sur la justice migratoire au CNCD :

« Malgré la mention du respect du droit international et européen et de l'intérêt supérieur de l'enfant, l'accord de gouvernement Arizona défend une politique anti-migration visant à réduire le nombre de personnes migrantes en Belgique. Pour y parvenir, les mesures reposent principalement sur la dissuasion au départ, la diminution des voies légales d'entrée, la difficulté du maintien au séjour, le recul de la protection, la criminalisation voire la coercition pour l'éloignement. »

Parallèlement, l'Arizona souhaite économiser 662 millions d'euros en réduisant le montant perçu par les réfugiés sous forme de prime d'intégration, le rendant inférieur à celui de l'allocation. Cela divisera notre sécurité sociale en deux catégories, un premier pas vers une société de citoyens de première et de seconde zone.

Sans surprise², l'accord de gouvernement met l'accent sur la mise en œuvre du Pacte européen sur la migration et l'asile adopté en 2024. Ce Pacte renforcera les politiques mises en œuvre ces dernières années pour empêcher les migrants

1 Jacqueline Fastrès, Anne-Sophie Fontaine et Philippe Mahoux, « Le programme de la coalition « Arizona » et des autres gouvernements belges : des attaques inédites et cumulées contre la « propriété sociale » », InterMag.be RTA asbl, décembre 2024, URL : www.intermag.be/.

2 CIRE, Décryptage du volet « asile et migration » de l'accord du gouvernement Arizona, mars 2025.

d'arriver sur le territoire de l'UE et d'y demander l'asile. Ces politiques ont déjà démontré leur inefficacité et leur coût énorme, tant humain que financier.

Nous entendons souvent dire : « le contexte a changé » pour justifier les attaques contre les mesures de sécurité obtenues grâce aux luttes du Mouvement Ouvrier.

Mais qu'est-ce qui a vraiment changé ?

Depuis la crise financière de 2008, l'économie européenne peine à trouver de nouvelles voies de croissance. Obsédés par l'austérité, les gouvernements ont négligé des secteurs essentiels comme l'éducation et la science.

L'élite américaine, sous la direction de Trump et Musk, a lancé une campagne agressive pour préserver la suprématie des États-Unis. Les plus grandes économies du monde se battent pour l'accès aux ressources, aux nouvelles technologies et aux routes commerciales mondiales. La force motrice derrière cette course est la maximisation des profits et l'expansion du capital monopolistique occidental. Pour mener cette course, elle mise sur la carte militaire.

En Belgique, et probablement ailleurs, la militarisation pourrait être accompagnée d'une vague de privatisations sans précédent. Une partie des fonds nécessaires à ces dépenses militaires pourrait être obtenue par la vente des bijoux du patrimoine national. La militarisation comme levier de privatisation.

Une telle militarisation a des conséquences profondes pour nos sociétés. L'argent doit venir de quelque part. Avec des gouvernements de droite, cette augmentation massive des budgets militaires se fera au détriment des dépenses sociales.

L'Europe est face à un choix historique. Le processus de militarisation s'accompagne de coûts économiques colossaux, d'un démantèlement social, d'un retard dans la transition écologique et d'un déficit démocratique, tandis que le risque d'un conflit majeur devient de plus en plus réel.

Pour asseoir ces mesures antisociales, le pouvoir a besoin d'une force de persuasion appelée « extrême-droite ». Comme le souligne Jean-Paul Gailly³ : «

3 Jean-Paul Gailly in : <https://www.revuepolitique.be/extreme-droite-comprendre-pour-combattre/>, consulté le 18 mars. Politique veut ouvrir l'horizon de ses lecteurs et lectrices à un nouveau point de vue.

l'extrême droite a systématiquement accompagné le capitalisme et la modernité depuis la fin du XIXe siècle... » L'extrême droite est donc de retour... sans avoir jamais disparu.

Les auteurs⁴ s'intéressent aussi au rôle de l'histoire économique. Le boom de l'après-guerre ayant pris fin brutalement, la récession a frappé durement à plusieurs reprises. Outre des mesures brutales d'assainissement budgétaire, l'économie et l'organisation du travail ont été modifiées, accompagnées de tentatives de restructuration de l'État social de l'après-guerre, reposant sur une relation triangulaire entre les entreprises, le gouvernement et les représentants des travailleurs. La place et l'influence syndicale sont contestées et réduites au profit des entreprises.

Cette évolution s'accompagne d'un début de privatisation des services publics, l'économie financiarisée prenant le pas sur l'économie réelle, la flexibilité et la précarité devenant centrales. C'est le triomphe du dogme du « ruissellement » et de la novlangue thatchérienne valorisant l'individualisme comme source de libération. Le choix des démocrates-chrétiens et des sociaux-démocrates de suivre cette « troisième voie » laisse une grande partie de leurs électeurs désorientés, à la merci du néolibéralisme. Face à cette perte d'appartenance, le racisme a été activement répandu par ceux qui espéraient tirer profit de ces amalgames entre les « étrangers » et l'insécurité, comme dans les années 1930.

Selon les Économistes atterrés⁵, en France, les programmes des deux principaux partis d'extrême-droite avancent des propositions économiques « néolibérales-nationalistes », servant les intérêts des ménages aisés et des entreprises tout en se réclamant d'un « patriotisme » économique tourné contre les étrangers. Leurs propositions sociales ou sociétales sont marquées par les obsessions de

4 « Extrême droite. L'histoire ne se répète pas... de la même manière » Livre publié dans la collection Place publique des Éditions du Cerisier. L'édition originale en néerlandais *Extreemrechts. De geschiedenis herhaalt zich niet* (op dezelfde manier) a paru aux Éditions ASP. La traduction a été assurée par Olivier Starquit, co-auteur avec Julien Dohet de l'ouvrage *La bête a-t-elle mué ? Les nouveaux visages de l'extrême-droite*, Éditions du Centre d'action laïque, collection *Liberté j'écris ton nom*, récent ouvrage de Vincent Scheltiens et Bruno Verlaeck. Les auteurs, respectivement historien et assistant au département d'Histoire de l'université d'Anvers et président de la Centrale générale FGTB Anvers-Waasland, suivent le sujet depuis longtemps.

5 <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-31-printemps-2022/dossier-extreme-droite-et-derive-autoritaire/article/un-decryptage-des-programmes-de-l-extreme-droite>

la « sécurité » (allant jusqu'à des formes de contrôle idéologique) et de la lutte contre l'immigration, ainsi que par l'absence totale de mesures concernant l'environnement.

Dès lors, l'action antiraciste et la défense des droits démocratiques ne peuvent à elles seules enrayer le développement de l'extrême droite. Pour gagner, il est crucial de présenter et défendre un projet social alternatif chaleureux, humain et généreux pour développer l'adelphité. Concentrons-nous sur une utopie concrète visant un changement social fondamental et la construction de l'action collective.

Nous pouvons nous inspirer de Robert Castel : « La solution qui s'esquisse à la fin du XIXe siècle opère un retournement du paradigme social. Au lieu de tenter d'assister les victimes des situations les plus dégradées, il s'agit d'attacher de la sécurité au travail lui-même ; imposer un dispositif nouveau par lequel le travailleur ne travaille pas seulement pour acquérir un salaire qui lui permet de vivre ou plutôt de survivre, mais grâce auquel il œuvre aussi pour se construire un droit à la sécurité. »

L'unique sécurité reste la solidarité. Vive la sécurité sociale !

Rudy PERES



CHAPITRE

5

REVUE DE PRESSE

« CHARLEROI FIGHT RACISME » JUSQU'AU CŒUR DES ENTREPRISES

Télésambre - 20/03/24

PRÈS DE 200 PERSONNES S'OPPOSENT À LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE FERMÉ À JUMET

RTL info - 10/04/24

UN DÉBAT POLITIQUE SUR LA PRISE EN CHARGE DU BIEN-ÊTRE DES MENA

Télésambre - 12/04/24

MIGRATION ET ASILE EN DÉBAT À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Vers l'Avenir - 30/09/24

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME FÊTÉE À CHARLEROI

Télésambre - 06/12/24







Ce rapport reprend les activités du Centre Régional d'Intégration de Charleroi pour l'année 2024. Les divers services, événements, (etc.) y sont décrits ainsi que les projets menés en partenariat. Ces activités ne sont pas reprises de manière exhaustive. Ce rapport regroupe les événements et projets phares de l'année 2024. Des perspectives pour l'année 2025 sont également apportées.

Éditeur responsable : Fabrice CIACCIA, Directeur



Avec le soutien de la Wallonie, de la Province de Hainaut, des Villes et Communes de Charleroi, Aiseau-Prezles, Beaumont, Châtelet, Chimay, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Froidchapelle, Gerpinnes, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Les Bons Villers, Lobbes, Momignies, Montigny-le-Tilleul, Pont-à-Celles, Sivry-Rance et Thuin



Cofinancé par
l'Union européenne